Old Jones (sighing): "If I was only young again!"

Parson Bones: "I hear dat good fer nuffin ole Sam Jonsing dun applied fer a pension. I didn't know he had a war record."

Deacon Jones: "Yas; he wuz in one battle, and his record wuz 'bout a mile in two minutes."

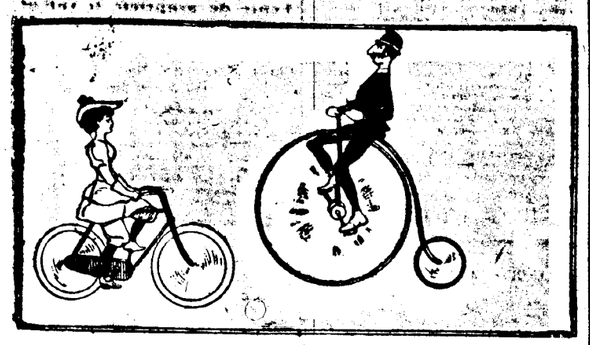

"What a pretty girl! guess I'll do a mash!" thought the old un.

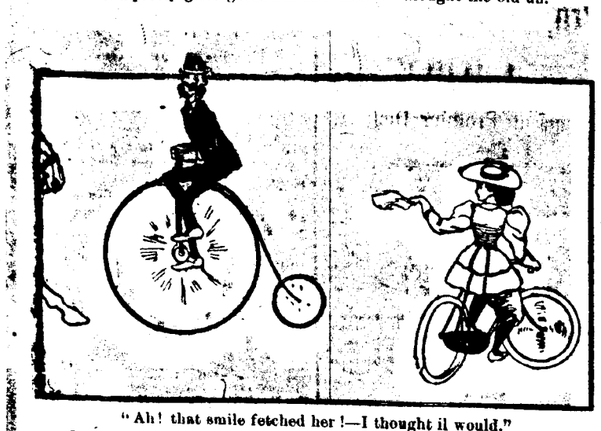

"Ah! that smile fetched her!—I thought il would."

And then something happened.

NEW DRESS FABRICS.

FETCHING TRIMMINGS INCREASE THE COST OF GOWNS.

Transparent Materials For Dressy Gowns. Popular Fabrics For Early Spring Dresses—Baby Ribbon a Feature of Fashion. Collar Band Decorations.

The prospect for inexpensive and fashionable gowns is not very encouraging now that the decree has gone forth that skirts must be trimmed, and yards and yards of velvet ribbon and silk braid are sewed in around the bottom in graduated widths or up and down the seams if that form is more becoming. Ruffles edged with lace or narrow ribbon will be much in evidence later, and tucks of all widths will figure largely in the

SLEEVES A LA MODE.

trimming of their gowns. One novel skirt trimming for thin dresses, described in the New York Sun, consists of eight tiny ruffles edged with very narrow black or colored ribbon, set on the skirt across the front, overlapping each other and separating toward the back, so that they cover twice the distance that they do in front. Half worn black satin skirts are made new by ruffling them from waist to hem with black silk net bound on the edge with bias black satin or trimmed with narrow black velvet ribbon.

Transparent materials of all kinds will prevail this season for dressy gowns, but they are shown in greater variety than ever before in all sorts of mixtures of silk and wool, cotton and linens and fabrics not transparent are made to appear so by being woven to look like one material over another. This kind of dress stuff is called moire grenadine, and has the appearance of a thin, open meshed, fine black wool canvas over a colored silk. It comes in green, plum, red and brown, and is certainly a very charming novelty, giving the fashionable effect without the expense of a silk lining. Grenadines in both silk and wool are displayed in very attractive patterns, and the old fashioned barege has come up in a new guise.

Drap d'ete is the material which bids fair to be the most popular for the early spring gowns, and gray and mastic are the particular colors most sought after by those who would be ultra fashionable. Pavement gray is a new tint, but it is not so pretty or so becoming as the gray which has pink or yellow in it. Green makes a pretty contrast with the mastic cashmere for trimming in combination with Irish lace, which is to be very much worn this season on foulard as well as cashmere gowns. Gray cashmere, with a trimming of black and plenty of white lace and chiffon, is a decidedly swell combination for the new spring costume.

The use of baby ribbon in satin, grosgrain and velvet is a feature of fashion which will develop greater possibilities later on, and a surprisingly pretty and mysterious effect is produced by gathering it on one edge. For example, a brown cloth bolero, elegantly trimmed with arabesques of cream embroidery, has a finish on the edge of one row of brown andone of cream white grosgrain baby ribbon, gathered to form tiny frills, set on close together, the white over the brown—a very simple trimming, but the effect is away beyond any previous illustrations of the beauties of such narrow ribbon.

The modes of decorating the collar band multiply as the season advances, and to have a variety of these little accessories suitable for one gown helps out the scheme of change, which appeals to every woman. A yoke and collar of guipure, with bands of tinseled brocho ribbon and lace epaulets, will work quite a transformation over a plain silk bodice. Sleeves are all of scant dimensions, but there is a variety in the manner of fashioning them. The authority quoted illustrates some of the newer sleeves as well as latest modes of collar band decoration.

NECKBAND DECORATIONS.

WOMAN'S COMPLEXION.

New Methods of Face Renovation—Homely Matter of Fact Information.

"Woman's skin is the source of much anguish of mind, torture of body, depletion of purse and the occasion of much misplaced confidence on the one hand, and on the other a constant promoter of mendacity and quackery. Regular medical practitioners are far too superior to concern themselves with such minor matters as facial blemishes of the wrinkle and freckle varieties, and so it comes about that woman, in her frantic effort to approximate physical beauty as nearly as possible, turns confidingly to whomsoever will promise to improve her complexion. With pathetic eagerness she takes up successive newest methods of face renovation, and submits to buckling on medicated face masks, which once regnant medium of beautification gave way, in course of time, to face steaming and massage. This latter, during the time of its supremacy, was exploited as the only scientific method of rejuvenation. Now, it appears, the belief in steaming has waned in popularity, and quite the latest cure to cure in complexion matters is muscle nourishment by means of special tonics and unguents." The writer of the foregoing, who is filled with wonder at the childlike credulity of woman in this matter of complexion improvement, proceeds to observe in Vogue some of the remedial methods suggested, in which the pores of the skin are coated with salve and powder in the face of the fact that the pores of the skin must be kept open. The so called authorities on skin diseases say truly that "this ever changing climate robs the skin of its natural oil, and makes it harsh and brittle," but there is no hint of how these disastrous effects can be mitigated or neutralized other than by the use of nostrums. Says the authority previously quoted:

Prevention would, of course, spoil the profits of the beautifier, but there is certainly no reason why women, if they can avoid it, should continue to make work for the manufacturers of cosmetics. Wind and the direct rays of the sun are deadly enemies of skin beauty. Habitually to ride a bicycle or a horse with uncovered or with lace covered face is to eventually destroy the elasticity of the skin. Likewise the wearing of hats that do not shade the eyes begets a crop of wrinkles about the eyes that not all the cream pastes manufactured can obliterate. The tight fitting garments which are so smart in effect impede the circulation and result naturally in the impoverishment of the skin.

The keeping of late hours and consequent insufficiency of sleep bring about flabbiness of muscle and ugly and indelible lines that disfigure chin and mouth. And there are questions of diet and bathing and light and heat, all bearing directly on this matter of a good complexion.

Novel Bicycle Bag.

Wheelwomen will hail a new bicycle chatelaine bag with joy. It is so designed that a woman can easily open it without dismounting or falling off, for it has a rather solid slanting top, and

BICYCLE CHATELAINE BAG.

opens on one side instead of on top. Pigskin in light tans and browns is the favorite material for a bag of this kind, though one that has proved a good seller is made of crushed morocco, in greens and reds. Perhaps this is because it has a mirror on the inside of the top and is furnished with a tiny powder box, scent bottle, scissors, file and a needle book filled with needles and a quantity of silk thread. These things are so compactly arranged that plenty of room is left for handkerchiefs, gloves, change and the like, and yet the bag is comparatively small. The price for all this solid comfort is $4.50. Bicycle bags of similar design are obtainable from $1.75 up. According to the New York Sun, which illustrates one of these new bicycle bags.

Rustling Silk Petticoats.

A Paris correspondent of Vogue writes:

The rustle of silk petticoats under the dress skirt is now completely demode, and is left altogether to second class elegantes. Soft brocades smothered in billows of silk muslin, gauze, lace or silk crape are the thing to wear in the petticoat line. For the evening the petticoats are of white satin merveilleux, very soft and clinging or, at most, of some very pale tint of rose, azure, parma violet or willow green if the gown is of that color. The corset, corset cover, stockings, etc., are, it goes without saying, always of the same hue. For street and afternoon wear the petticoats are of a darker tint, cardinal, heliotrope, lizard green or also of changeable material, in green and blue, crimson and pink, lemon and orange, violet and silver gray or any other device which may please the wearer.

The Secret of Sour Milk Pancakes.

Enough flour is added to a quart of sour milk to make a rather thick batter. The secret, according to Mrs. Henderson, is that it is left to stand over night instead of being finished at once. It may even stand to advantage for 24 hours. However, if it is mixed at night, the next morning 2 well beaten eggs and salt are to be added at the same time with half a teaspoonful of soda dissolved in a tablespoonful of warm water. Cook immediately.

CHINA PAINTING.

The Dresden Style of Decoration—Its Point in La Croix Colors.

The Dresden style of decoration for china is always done upon white ware. The tinted grounds are never used for Dresden. The flowers and other devices employed are not outlined in any way, as is done in all other styles of china painting. Pure, bright colors are employed, quite in contrast to the soft, mellow tones sought after in Royal

EXAMPLE OF DRESDEN DECORATION.

Worcester. The shading of the flowers is intense and sharp, and vivid contrasts of color are often seen. Gold scrollwork is largely employed, often in relief, and sometimes a plain panel of a dark color is outlined between the bits of decoration.

There is for sale in the art stores a complete line of Dresden colors intended for this style of decoration exclusively, but unless a specialty is made of this line of work the La Croix colors may be used with entirely satisfactory results. Care must be taken, however, in selecting the colors to be used, choosing those only which are intense and pure in tone and avoiding all the soft and "new" shades.

The gold work, both plain and raised, is done as in other styles of decoration. The paints are prepared for use in the same manner, but there is no soft blending in tones in shading, and, as already stated, no outline of color is employed. In connection with the foregoing directions is given in the New York Tribune an illustration of a good example of the Dresden style of decoration.

To paint this in La Croix colors, first tint the plain panels a bright yellow, using silver yellow for the purpose. Next draw the flower sprays upon the plain white china and paint them with the local colors, using carmine No. 2 rather thin for the roses and leaving the white china itself for the highest lights. The leaves are of apple green, the small flowers of deep blue green. The half blossoms showing upon either side of the cup are treated with a purple made by mixing deep purple and deep blue. The dots and scrolls are raised gold. The paste for these must be mixed and applied, and the pieces are then ready for their first firing.

When this is done, the flowers should be retouched, the sharp contrasts of shade being added which have already been mentioned as a feature of the Dresden ware. The roses should be shaded with deep purple in the centers, and the leaves with brown green, laid on in sharp touches. The centers of the purple flowers should also be strengthened with deep blue, perhaps modified a little with the deep purple. The dots and scrolls may now be covered with the gold. Dry thoroughly and then add a second coat. Let all become thoroughly dry, and then send to its second and last firing.

The gold should next be burnished and given a high luster, after which the work will be complete.

Sheets containing a variety of distinctively Dresden designs colored may be obtained at any of the art stores and can be adapted to any piece of ware.

White Nut Cake.

The whites of 6 eggs, 2 cupfuls of sugar, 1 cupful of butter, 1 of milk, 3 of flour and 2 teaspoonfuls of baking powder. Flavor with almond and add a half pound of English walnuts, broken not too fine.

The Decoration of Doors.

The decoration of doors as screens is according to The Puritan, becoming usual in many places where a hanging was formerly used. The tapestry or bro

TAPESTRY DECORATIONS.

cade fastened to the door makes a pleasant break for the eye in the scheme of wall treatment and is not only decorative but durable. The authority quoted illustrates the effect of tapestry decorations not only on the doors but walls of a dining room.

Things Women Want to Know.

Handkerchief bags are small and flat and are worn at the side.

The white silk and satin bodice is a pretty feature of the new cloth gowns.

The princess dress is very popular in Paris, and many handsome gowns of velvet and silk for weddings and other dressy occasions are cut in this style.

The sleeve of the moment certainly has length to recommend it almost in proportion to the size it has lost, and the pretty fall of lace at the wrist is very becoming to any but the short, stout arm.

Hats of taffeta silk are novelties in millinery.

The walking stick for women is said to be coming in again.

It is the fashion just now to appear very metaphysical and philosophical, and it is said in this connection that gray hairs are fashionable.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1896	1,072,465 00
Surplus	250,074 00
Surplus aux détenteurs de polices	705,540 22

WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS LAUDUMIEY, Gérant. D. FOURNIER, Gérant.
15 janv96—1an LAFARGUE

PILULES DE VALLET
APPROUVÉES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS, COMME l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'Epuisement des forces. LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHACUNE EST ÉCRIT LE NOM VALLET. 19, r. Jacob, Paris et toutes pharmacies.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Sixième District, rue Coliseé, entre Dufossat et Bellecastle (la rue à l'arrière étant la rue Perrier).

Security Building and Loan Association vs Mme F. J. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 52,030.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Coliseé, anciennement Plaquemines, Dufossat, Bellecastle et Perrier, lequel dit lot de terre, ce formément à un plan d'arpentage fait par . G. Blanchard, député voyer de ville, en date du 6 octobre 1892 et annexé à un acte par devant Fred Zengel, notaire, le 20 mai 1893, est désigné par le No sept et commence à une distance de quatre-vingt-six pieds de l'encoignure des rues Coliseé et Dufossat, mesure, en mesure américaine, vers la rue Bellecastle trente pieds de face à la rue Coliseé sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 fev—19 26—5 12 19 25 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante Propriété de valeur et améliorée du Quatrième District,

Formant le coin des rues Septième et Chestnut, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Sixième et Coliseé.

Mme Pauline Rathbone, femme, etc., vs Barnard Bee Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,216—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Septième, Chestnut, Sixième et Coliseé, formant l'encoignure des rues Septième et Chestnut et mesurant quatre-vingt-dix-huit pieds de face à la rue Septième sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et de face à la rue Chestnut entre lignes parallèles, laquelle dite portion de terre est comprise de la plus grande partie des lots originaux, désignés par les Nos deux, trois et quatre, sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer en date de mars 1871 et annexé pour référence à un acte passé pardevant E.G. Gerlach, ancien notaire en cette ville le 18me jour de mai 1871, lesquels dits lots Nos deux, trois et quatre furent acquis par le dit Bernard Bee Howard par achat de la "Sun Mutual Insurance Company" par acte passé pardevant W. R. Kerr, notaire en cette ville, le 26me jour de février 1890.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 fev—19 26—mars 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste portion de terre de valeur dans le Troisième District,

Avec les bâtisses et améliorations.

John W. Hite vs Veuve Charles Antoine Fassy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,920—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le premier district de cette ville le JEUDI 15 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion ou lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, et désigné par la lettre "B" sur un plan attaché à un acte pardevant Charles Victor Foulon, notaire en cette ville, en date du 8 juillet 1867; la dite portion de terre mesurant quatre-vingt-dix [90 pieds] de face à la rue Grands-Hommes [maintenant Dauphine], quatre-vingt-dix [90 pieds] dans le fond par trois cent douze pieds onze pouces [312 11" 6"] sur chaque côté entre lignes égales et parallèles, bornée sur un côté par la propriété de Charles Caffin ou ayant-droits et de l'autre côté par une portion de terre ladite vendant du lot A dans le devis ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
13 mars—13 19 26—avril 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de grande propriété attrayante de valeur

—DANS LE—

Troisième District,

Propriété-Résidence, etc.

J. Noma Augustin vs Ernest V. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,690.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 897, lequel est borné par l'avenue Esplanade et les rues Roman, Kerlerec et Prieur, ledit lot ou portion de terre commençant à une distance de soixante-deux pieds onze pouces et trois lignes de l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Roman, et a une première profondeur de cent vingt-cinq pieds, huit pouces, de là s'élargissant à angle droit vers la rue Roman, le dit lot ou portion de terre mesurant soixante-deux pieds onze pouces et trois lignes sur une ligne courant perpendiculaire à la rue Roman, de là trente-un pieds huit pouces trois lignes de face à la rue Roman, de là cent trente-deux pieds à angle droit sur une ligne perpendiculaire à la rue Roman et courant vers la rue Prieur, de là tournant à angles droits sur une ligne courant vers et perpendiculaire à la rue Kerlerec. Le dit lot ou portion de terre a une certaine profondeur de trente-huit pieds sept pouces cinq lignes, de là quarante-cinq pieds deux pouces sur la ligne du fond parallèle à la rue Kerlerec, de là courant à angles droits sur une ligne vers l'avenue de l'Esplanade perpendiculaire à la dite rue Kerlerec, le dit lot ou portion de terre mesurant soixante pieds, de là tournant à angles droits sur une ligne courant vers la rue Prieur le dit lot ou portion de terre mesurant trente-huit pieds deux pouces de là tournant à angles droits perpendiculaires à l'avenue de l'Esplanade, le dit lot ou portion de terre mesurant cent trente cinq pieds onze pouces et sept lignes, de là tournant à angles droits vers la rue Roman sur une ligne jusqu'au point de commencement. Le dit lot ou portion de terre mesurant cent cinquante-deux pieds quatre pouces et cinq lignes de face à l'avenue de l'Esplanade

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
13 mars—13 19 26 avr 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une rare occasion d'acquérir une grande et bien située PROPRIÉTE-RESIDENCE

—CONNUE COMME—

No 1722 avenue Jackson,

Entre les rues Brainard et Carondelet,

(L'arrière rue étant la rue Philip.)

Etant une jolie résidence à deux étages, retirée de la rue et entourée d'un joli jardin avec arbustes rares et de choix. La maison contient à peu près 10 chambres et a de larges galeries de face et sur le côté.

Dans le fond se trouve une bâtisse à un étage en bois, couverte en ardoises toute neuve et contenant écurie, remise, chambre de domestique, buanderie et latrine de bois et de charbon. Voir le plan à la Bourse.

Dans l'affaire de John Grote vs Mme Juliana Byrnes, femme de Maximilien Hermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 52,558—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 15 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après désignée à savoir—

Premièrement: Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent (désigné comme No 294 avenue Jackson) et les dépendances qui y appartiennent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par l'Avenue Jackson (anciennement rue Jackson), Carondelet, Brainard et Philip, désignés par les Nos trois et quatre sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville le 9e jour de mai 1877 et annexé à un acte de vente pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville, le 11e jour de juin 1877 et mesurant chacun, en mesure américaine, trente pieds sept pouces et six lignes de face sur l'avenue Jackson sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et

Secondement—Une certaine pièce ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte située dans les mêmes district et îlet et touchant à la propriété précédemment décrite, mesurant six pieds trois pouces aux lignes de face à l'avenue Jackson, commençant à une petite distance de cinquante-cinq pieds de l'encoignure de l'avenue Jackson et de la rue Brainard, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent dix pieds

Tant la même propriété acquise par Mme Hermann de la Mutual Building and Homestead Association par acte devant J. D. Taylor notaire, en la date du 5 mai 1894, enregistré dans le bureau des Transferts de cette paroisse dans le livre 154, folio 365

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 mars—13 19 26—2 9 15 avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Premier District,

Mutual Building and Homestead Association vs John J. Clarke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,518—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, de la propriété ci-après désignée à savoir—

Quatre certaines lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 424, borné par les rues Calliope, Willow, Clara et Euphrosine désignés par les lettres A, B, C et G, mesurant comme suit, à savoir. Les lots A B et C mesurant chacun cent-et-un pieds sept pouces et six lignes et demi de face à la rue Calliope sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Le lot A forme l'encoignure des rues Calliope et Willow, le dit lot G touche au lot A sur la ligne du fond et mesure trente pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de cent vingt-six pieds deux pouces et deux lignes entre lignes parallèles, le tout au pied américain et conformément à un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date du 20 février 1856, et une copie est annexée à un acte de vente de Gustave Ducros à Michael J. Deady, passé pardevant M. T. Ducros, notaire en cette ville, le 28 février 1856.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 fév—18 25—4 11 18 25 mars

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. P. Ronede, Agent, vs H. P. Brisbane.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans.—No 27,774—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, le JEUDI, 25me jour de mars 1897, à 11 heures A. M., sur les lieux à l'enseigne des rues Neuf Remparts et Lafayette dans le Premier District de cette ville.

Le contenu de la pharmacie consistant en comptoirs, vitrines, comptoirs à prescriptions, Cash Register, jarres, drogues et parfumerie, etc.

D'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions: comptant sur les lieux.

LÉON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
16 mars—16 20 25

A. Schwartz & Sons vs L. W. Bartlett

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans—No 33,019—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé contre la Barlett Gravel Paving Co. Ltd, garnisbee, par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en face de mon entrepôt, rue Lafayette, entre Camps et Magasine, le MARDI, 23 mars 1897, à onze heures A. M., de la propriété suivante, à savoir:—

Un coffre fort en fer, 1 lot de meubles de bureau, consistant en desks, chaises etc.

D'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
12 mars—12 18 23

M. Bernhardt vs M. et Mme Joseph.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans, Lne.—No 33,934—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique le MARDI, 23 mars 1897, à midi, à mon entrepôt rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasine, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
12 mars—12 18 23

LIGNE AMERICAINE
Pour Southampton.
La traversée la plus courte et la plus agréable jusqu'à Londres; communication rapide à Southampton pour le Havre et Paris par des steamers à deux hélices.
LIGNE RED STAR
Pour Anvers.
La route la plus courte pour la Belgique et la France, la Suisse, l'Allemagne, le Rhin, l'Italie etc.
Cie. de Navigation Interna'onale, 6 Bowling Green, New York.
A. E. MILLER & CO, 308 rue Carondelet.
F. J. ORFILA, 19 rue du Camp, Nlle-Orléans
8 oct—1 an—DimMoVe

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur et bien située du Sixième District, Coin des rues Arabella et Jeannett

(dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Joseph et Hurst), avec les bâtisses et améliorations.

Union Homestead Association vs Andrew E. Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,573—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 58 Huralville borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst et Jeannett, et désigné comme lot No — et mesurant trente pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de cent vingt deux pieds plus ou moins sur la rue Jeannett, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannett

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 mars—19 26—avril 2 9 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil

D'UN GRAND LOT BIEN ASSORTI

De Souliers pour Dames, Hommes, Enfants, Jeunes Garçons et Fillettes, Bottes, Pantoufles, Brodequins, Bottines, Sandales, etc.

MACHINES A BOUTONNIÈRES ET A VISSES, VITRIERES, VALISES, BUREAUX, OUTILS, ETC

Etant le Contenu du Magasin de Souliers Nouveau No 1532 RUE DRYADES.

J. H. Thomas Shoe Co. vs H. Mumme, No 51,865.

Maurice Flynn vs Henry Mumme, No 52,258.

S. Preston Moses vs H. Mumme, No 52,308.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu des trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus intitulées, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 24 mars 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, nouveau No 1332 rue Dryades—

Le contenu entier et les installations et le stock, etc., du magasin de souliers qui se trouve dans le dit local, d'après l'inventaire.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13mars—13 16 20 24

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

MARS 1897.

Liste de publication.

Ader, Jean Marie	Gauthier, Joseph
Baurès, François	Labarthe Pascal
Beaume, Sylvain Augeste	Lasaune Jacques, Paul Justin
Bérard, Louis Eugène	Lauratet, Jean
Bourdarrere, Antoine	Lubet, Jean Marie
Baptiste Guillaume	Magua, Agellio
Bourdet, Jean Pierre	Mayeux, Maximo
Cabes, Baptiste	Parlan, Jean Baptiste
Cazet, Louis	Pommajoul, Jean Marie
Cazet, Jean Marie Albert	Porte, Joseph
Casaubieth, P	Pudieux, Landique Paul
Candolier, Adolphe (famille	Ravier, Hollard, Julien Marie
Chazze, Antoine	Soulhibier, Alfred Frédéric
Daurin, Paul Théodore	Simon, Eugène
Dubost, Dominique	Tourlz, Claude Augustin Hippolyte
Dupont, Théophile	Tomas, Dominique
Esquerré, Ferdinand	Vigné, Gustave
Kade, Fernand Frédéric	
Fitte, Jean Baptiste	

Tout Français établi dans ce pays avant l'âge de 10 ans qui se trouve dans une situation irrégulière au point de vue militaire est admis, sous certaines conditions, à régulariser cette situation.

A cet effet, il devra se présenter au Consulat de France, 343 North Rampart street, avant le 1er juin 1897.

Signé: G. B. D'ANGLADE,
Consul.

VIN DE CHASSAING
RECONSTITUANT
Prescrit depuis 30 ans
CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES
Paris, 6, Avenue Victoria

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient ou arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.

Paris, 6, Avenue Victoria & Phie.

CONSTIPATION guérie par la vraie POUDRE LAXATIVE du Dr SOULIGOUX de VICHY
Laxatif sûr, agréable, facile à prendre.
PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHIES
Dépôt à la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Co, 62-64, Camp et toutes Pharmacies.